



L'annonce a été faite ce 14 octobre par le ministre des Sports, le Pr Narcisse Mouelle Kombi, au cours de l'ouverture de l'atelier de formation des personnels des sites de compétition et d'entraînement par des experts de la Caf et de la Fifa.

Ce n'est plus un secret pour personne, la Can TotalEnergies 2021 aura lieu au Cameroun. « Nous devons le dire haut et fort : la Can 2021 est un acquis pour le Cameroun et la question de son éventuelle réattribution à un autre pays n'est nullement à l'ordre du jour. Cette idée d'une réattribution, d'aucuns parlent même de glissement, apparaît en effet comme on pensif ridicule, un fantasme, dont la malveillance est criarde. En effet, rien, mais alors absolument rien, dans la communication officielle de la Caf et dans la dynamique du partenariat et des échanges entre la Caf et les autorités camerounaises, ne laisse entrevoir une telle éventualité. Tout ceci survient au moment où le Cameroun consolide sa réputation de centre de gravité pour l'organisation des événements sportifs internationaux majeurs », déclarait le Pr Narcisse Mouelle Kombi, ministre des Sports et président du Cocan, à l'occasion du point de presse qu'il donnait 9 juin 2021, après la visite du chantier de construction du stade d'Olembe. Quelques semaines après, au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à Cotonou le 12 juillet 2021, Dr Patrice Motsepe, le président de la Caf rassurait : « Le plan A, c'est que la prochaine Can se tiendra bel et bien au Cameroun. Le plan B, c'est que la Can aura lieu en janvier au Cameroun. Et le plan C, c'est que nous allons organiser une Can qui nous rendra tous fiers. Il y a du travail qui est en train d'être fait pour nous assurer du succès de cette organisation ».

Toutes ces assurances données par des voix autorisées n'ont toujours pas rassuré certains observateurs du football camerounais, pour qui, tant que l'accord cadre, qui est un document essentiel dans l'attribution de la Can à un pays, n'est pas signé, le Cameroun ne peut pas encore se dire propriétaire de la Can TotalEnergies 2021. « La signature de l'accord cadre est confirmé pour le 19 (octobre 2021, ndlr) », a lâché le Pr Narcisse Mouelle Kombi ce 14 octobre dans la salle des conférences du stade d'Olembe. Du coup, le ciel s'est éclairci pour plusieurs personnes. L'Accord Cadre en fait, est un document juridique contenu dans le cahier de charges de la Caf, qui sécurise la Can pour le pays attributaire. C'est ce contrat liant juridiquement le Cameroun à la Caf, concernant les droits et les obligations des parties que sont la Caf et l'Eta du Cameroun, dans l'organisation de la Can TotalEnergies 2021.

La signature de l'Accord cadre est de la compétence du président de la Caf et de celui de l'association membre du pays qui accueille la compétition. « Nous allons procéder à la signature de l'Accord-cadre avec le secrétaire général de la Caf. Il a reçu les plein pouvoir », a précisé le Pr Narcisse Mouelle Kombi hier. Ce qui signifie que Véron Mosengo-Omba sera au Cameroun pour signer ce document au nom de la Caf. La partie camerounaise sera représentée par le président de la Fécafoot. Sauf que cette fédération est plongée dans une crise profonde depuis 2013, après le départ d'Iya Mohammed. A ce jour, la légitimité et la légalité de Seidou Mbombo Njoya, qui occupe la tête de la Fécafoot, est contestée. Et il y a 72h, un autre organe dirigeant de la même fédération a été mis en place, par les membres de l'Assemblée générale de 2009, reconnus comme légitimes par plusieurs sentences tant du Tribunal arbitral du sport (Tas) que de la Chambre de conciliation et d'arbitrage (CCA) du comité national olympique et sportif du Cameroun (CNOSC), instituée par la loi du 11 juillet 2018. L'on risque de se retrouver avec deux présidents de la Fécafoot.

Le Jour